

**LE PRESIDENT DU FASO,**  
**PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VISA CF n° 00726*
- VU la Constitution ;
- VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- VU la loi n°034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ;
- VU la loi n°033-2008/AN du 22 mai 2008 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents des établissements publics de l'Etat ;
- VU la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'Etablissements Publics ;
- VU le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF/MS du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ; *13/09/2019*
- VU le décret n° 2015-1268/PRES-TRANS/PM/MS/MEF du 09 novembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers régionaux du Burkina Faso ;
- VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
- 
- Sur** rapport du Ministre de la santé ;

**Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 06 septembre 2019 ;

**DECRETE**

**ARTICLE 1 :** Monsieur Somnoma Jean-Baptiste TOUGOUMA, Mle 88 265 E, Médecin, Maître-assistant hospitalo-universitaire, est nommé Administrateur représentant l'Etat, au titre du Ministère de la Santé au Conseil d'administration du Centre hospitalier régional (CHR) de Gaoua, pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Pascal ILBOUDO.

**ARTICLE 2 :** Le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 18 septembre 2019



**Roch Marc Christian KABORE**

Le Premier Ministre



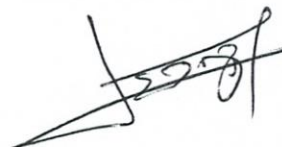
**Christophe Joseph Marie DABIRE**

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement



**Lassané KABORE**

Le Ministre de la Santé



**Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO**